



## CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX PAR EQUIPES SENIORS PLUS SAISON 2019

Mesdames, Messieurs,

Les championnats départementaux SENIORS PLUS par équipes marquent le début de la saison sportive 2018-2019 dans l'Yonne.

En fonction du nombre d'équipes inscrites, les championnats par équipes SENIORS PLUS peuvent être organisés dans les catégories suivantes :

- ▶ 35 Messieurs : joueurs nés en ou avant 1984
- ▶ 35 Dames : joueuses nées en ou avant 1984
- ▶ 45 Messieurs : joueurs nés en ou avant 1974
- ▶ 45 Dames : joueuses nées en ou avant 1974
- ▶ 55 Messieurs : joueurs nés en ou avant 1964
- ▶ 55 Dames : joueuses nées en ou avant 1964
- ▶ 65 Messieurs : joueurs nés en ou avant 1954

Ces compétitions départementales se joueront en principe les samedis pour les dames et les dimanches pour les messieurs

**entre le samedi 06 Octobre et le dimanche 04 Novembre 2018**

**Avec deux journées de rattrapage prévues les 10 et 11 novembre 2018**

Pour les retardataires qui n'ont pas inscrit leurs équipes avant le 04 Septembre 2018 vous pouvez encore le faire sur ADOC à partir du mardi 18/09/2018.

Date limite d'inscription : **23 septembre 2018**

**Avec la modification des régions toutes les équipes doivent dorénavant être inscrites dans la hiérarchie Ligue. Vous devez donc inscrire vos équipes sur les championnats libellés – 89, qui viennent d'être ouverts le 18/09/2018.**

**CHPT + 35 ANS M – 89**

**CHPT + 45 ANS M – 89**

**+ 35 ANS DAMES – 89**

**Pour les équipes déjà inscrites dans ces championnats, vous devez compléter les fiches équipes avec les joueurs ou joueuses afin de pouvoir déterminer les poules en fonction du poids d'équipe.**

**NOTA : Il n'y a pas de championnat 89 dans les catégories +45 DAMES ; +55 et +65 DAMES et MESSIEURS par défaut d'équipes. Les rares inscrites dans ces catégories, joueront en championnat régional (BFC)**

Les droits d'inscription seront prélevés par la Ligue

▶ **40 € par équipe pour toutes les catégories**

Les équipes devront être composées de quatre joueurs ou joueuses minimum, lors de l'inscription pour la BFC3 et de 3 joueurs ou joueuses pour les autres divisions

En +55 et + 65 ans, les équipes sont également composées de 4 joueurs, car les joueurs de double ne sont pas les mêmes que pour les simples.

Un joueur ne peut jouer que dans une catégorie.

La composition des poules sera effectuée en vertu du poids des équipes engagées.

Les divisions et poules seront livrées sur la Gestion Sportive grand public **début de semaine 39.**

**IMPORTANT :**

**Pour participer, les joueurs (ses) devront impérativement avoir leur licence 2019, avec la mention « Compétition Autorisée » ou à défaut, être en possession de leur CMNCPTC.**

Restant à votre disposition pour tous renseignements complémentaires, veuillez recevoir mes salutations sportives.

Commission SENIORS +

Serge LAZZARIN, (06-87-20-95-90)